

Comité de pilotage 19/10/2012

Signature de l'avenant triennal du CUCS
Discours de M. Roméo LE GAYIC, Président du Syndicat Mixte

- Monsieur le Haut-commissaire
- Monsieur le Vice-président de la Polynésie Française
- Tavana Hau
- Monsieur le Maire
- Mesdames, Messieurs les Maires des communes de l'agglomération de Papeete,
- Mesdames, Messieurs les élus représentants du Syndicat mixte,
- Monsieur le Directeur du Syndicat mixte et votre équipe,
- Mesdames, Messieurs les chefs de projet des communes,
- Mesdames, Messieurs

Iaorana amui tatou i to tatou nei farereiraa'a i teie nei po'ipo'i api

Nous sommes réunis aujourd'hui pour signer la prolongation de notre contrat urbain de cohésion sociale pour une nouvelle période de 3 ans.

Au-delà de la signature du document, je saisis l'opportunité pour vous remercier de votre confiance en notre Syndicat mixte. Depuis 2005, notre partenariat est conduit par le Syndicat mixte, une plateforme intercommunale qui réunit les communes et le Pays afin de gérer ensemble, avec l'Etat, notre CUCS dans un partenariat honnête et collégial.

Notre objectif général est d'améliorer les conditions de vie des habitants vivant dans nos quartiers prioritaires en essayant d'influer sur l'urbain et la cohésion sociale.

Pour ce faire nous avons 2 lignes de financement :

Des crédits d'investissement pour construire des équipements de quartier et équiper les associations pour qu'elles disposent des matériels nécessaires pour conduire leurs activités.

Des crédits de fonctionnement pour mener auprès des personnes les plus en difficultés des activités éducatives, de prévention, d'insertion et d'accompagnement social.

En investissement :

Sur la période 2007-2009, nous avons eu en investissement une enveloppe de financement de plus de 700 000 000 Fcp, de la part de l'Etat et du Pays.

Sur la période 2010-2012, nous avons eu en investissement une enveloppe de plus de 550 000 000 Fcp de la part de l'Etat et du Pays. Conscient des difficultés budgétaires, nous avons contribué à l'effort financier du Gouvernement et ce malgré les besoins importants dans nos quartiers.

Nous sommes reconnaissants des financements apportés car cela a vraiment permis de créer de la vie dans les quartiers de toutes les communes de l'agglomération de Papeete.

Grâce à ces financements nous avons pu soutenir une centaine d'opérations diverses :

Les équipements sportifs et structures associatives de quartier représentent la majorité des financements.

Pour 2013-2014, nous souhaitons poursuivre la politique d'équipement des quartiers, notamment des équipements vétustes et dégradés afin de ne pas donner le sentiment aux habitants que nous les abandonnons en ces temps difficiles, mais que les communes, le Pays et l'Etat sont à leurs écoutes.

Nous souhaitons que les servitudes et réseaux divers des quartiers les plus dégradés puissent être réhabilités afin de permettre une meilleure circulation des riverains, et des véhicules de secours, faciliter l'écoulement des eaux et éviter ainsi les inondations et eaux stagnantes facteurs d'insalubrité publique.

En 2005, les états généraux du logement faisaient le constat qu'il y avait environ 4000 logements précaires ou insalubres dans l'agglomération de Papeete pour lesquels aucun programme d'intervention n'est prévu.

L'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'insalubrité constitue un des plus grands enjeux urbains des quartiers de l'agglomération de Papeete.

Nous souhaitons mettre à profit ces 2 années supplémentaires pour préparer avec le Ministère de l'Aménagement les contours d'un programme de lutte contre l'habitat indigne dans la perspective du prochain contrat de projet. Une étude de définition est actuellement en cours pour faire des propositions dès 2013.

En fonctionnement :

Nous avons bénéficié d'un budget annuel qui a progressivement diminué depuis 2007 alors que nos besoins principaux se situent en fonctionnement.

Pour la période 2007-2009, nous avons un budget de 682 847 418 Fcp (soit un budget annuel moyen de 227 615 806 Fcp) pour 264 actions ont été soutenues.

Pour la période 2010-2012, nous avons bénéficié d'un budget de 663 064 295 Fcp (soit un budget annuel moyen de 221 021 432 Fcp). 187 actions ont été soutenues.

Au niveau de la répartition des financements thématiques, nous avons mis l'accent sur la réussite éducative et le développement de Politiques Educatives Locales afin de permettre aux communes de définir un cadre de gouvernance cohérente des actions existantes sur leur territoire.

La thématique éducative a mobilisé annuellement plus de 60% des financements.

De réels progrès ont été constatés par les équipes éducatives participant aux projets. Les communes et les associations supports sont reconnues comme des acteurs éducatifs à part entière. Je félicite l'ensemble des acteurs pour l'accompagnement mené auprès des enfants.

Pour la période 2010-2012, on estime qu'annuellement entre 3000 et 5000 enfants ont bénéficié des actions éducatives et de prévention.

Je souhaite que nous puissions poursuivre ces efforts auprès de nos enfants car ce sont les futurs citoyens de la Polynésie de demain.

Pour 2013-2014, nous continuerons à soutenir les Projets Educatifs Locaux mis en place dans les communes. L'implication des parents dans le suivi des enfants sera particulièrement recherchée, au même titre que les actions en faveur des collégiens pour lutter contre le décrochage scolaire.

La formation des animateurs et référents de quartiers sera soutenue pour un travail de qualité auprès des enfants en complémentarité de l'école et des parents.

L'emploi doit être une priorité pour redonner à nos populations leur dignité. C'est un enjeu social et familial prioritaire, exprimé par l'ensemble des Tavanoas et des élus. La préparation à une insertion professionnelle choisie et durable des personnes les plus éloignées de l'emploi sera notre priorité pour 2013-2014, notamment pour les jeunes sortis du système scolaire sans qualifications.

Il nous faut pouvoir agir au plus vite, dès leur sortie de l'école pour éviter l'oisiveté et à terme une exclusion totale.

En métropole, l'exemple de la mission locale nous a convaincus de la nécessité d'agir auprès des jeunes.

Le partenariat avec le GSMA sera poursuivi pour faire bénéficier aux jeunes des quartiers cette formation qui nous donne satisfaction depuis 2007.

Le développement de micro activités dans les quartiers, notamment sur le plan culturel, artistique et de l'artisanat, sera une piste à envisager étant donné les savoirs et savoirs faire au sein de nos quartiers. L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique est un partenaire très présent sur l'agglomération de Papeete, il nous faut poursuivre nos efforts ensemble, en complémentarité des partenaires privés.

La prévention de la délinquance, l'accès aux droits, la sécurité et la cohésion sociale seront développés au sein des Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour les communes qui le souhaitent grâce notamment au soutien du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

En termes d'amélioration du cadre de vie et d'habitat, la démarche de Gestion Urbain de Proximité sera expérimentée pour permettre l'entretien des espaces publics et collectifs au sein des quartiers ou des lotissements sociaux afin de favoriser un climat propice à la participation des habitants dans la vie du quartier.

Le partenariat avec l'OPH sera privilégié étant donné la part importante des résidences sociales au sein de notre géographie prioritaire.

La prévention large, la citoyenneté et l'expression demeurent nos axes transversaux, elles sont mises en avant dans l'ensemble de nos actions.

La santé, si au titre du bilan financier, la thématique santé n'apparaît pas comme une priorité, dans les faits des actions sont mises en place. Les messages de prévention contre l'obésité et les maladies cardio vasculaire sont constamment diffusés durant les activités, l'activité physique est le meilleur moyen d'y remédier.

L'école et les associations sont les meilleurs vecteurs des messages de prévention envers les plus jeunes, nous travaillons essentiellement avec elles pour être notre relais.

L'accompagnement des personnes âgées, la petite enfance, et la culture sont des thématiques qui nous préoccupent en tant qu'élus. Nous poursuivrons notre réflexion pour prendre en compte ces enjeux dans notre contrat.

Voici dans les grandes lignes, notre feuille de route pour 2012-2014 pour laquelle, les communes, le Pays et l'Etat ont contribué avec le Syndicat mixte à préciser de manière plus concrète les orientations thématiques de notre document cadre.

Le mois dernier, nous étions avec une délégation d'élus et techniciens à Paris pour rencontrer le Directeur Général de l'Acsé. Nous avons pu discuter avec lui des spécificités et des besoins de nos quartiers. Je suis convaincu de l'intérêt porté par le Directeur de l'Acsé à notre contrat pour nous accompagner dans nos missions.

Des ouvertures thématiques semblent possibles car l'Acsé portent un programme riche de 11 thématiques déclinés en 17 programmes.

Ce nouveau cadre très large sera travaillé pour l'adapter à nos besoins locaux.

Je tiens à remercier les Maires, et notamment tous les élus et suppléants délégataires de la Politique de la ville pour leur implication personnelle dans les travaux du Syndicat mixte.

La cohésion sociale est, pour les élus que nous sommes, le premier leitmotiv de notre engagement politique et grâce aux CUCS nous pouvons mettre en place les actions pour lesquelles nous avons été élus.

Notre partenariat nous permet de mettre l'humain au centre de nos préoccupations en travaillant en proximité de la population.

Je remercie les chefs de projet et les services communaux pour la qualité des projets proposés et le travail de suivi qui est réalisé au quotidien. Il est important de pouvoir s'appuyer sur des techniciens compétents afin de mener à bien nos projets.

Merci Monsieur le Vice-président, ainsi que Monsieur le Président du Pays, pour votre soutien. La Polynésie traverse une crise profonde et c'est en travaillant ensemble dans des logiques de coopération que nous pourrons la relever.

Je souhaite remercier l'Etat, M. le Haut commissaire, et également Tavana Hau qui nous accompagne dans la conduite de notre dispositif.

Notre avenant qui sera signé aujourd'hui marque un nouveau partenariat avec l'Acsé (l'Agence Nationale de la cohésion sociale pour l'égalité des chances)

Une convention de financement avec l'Acsé a été signée afin de pouvoir recevoir directement les fonds sur le compte du Syndicat mixte.

Pour moi c'est une preuve de reconnaissance du Syndicat mixte et de confiance en ses élus qui témoigne du partenariat honnête tissé avec l'Etat, les communes et le Pays.

Pensée du jour :

Merci de votre attention